



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Année scolaire 2023-2024



## Service en ligne Orientation en 2<sup>de</sup> Phase provisoire d'orientation

Guide à l'attention des chefs d'établissement et de leurs équipes  
pour l'accompagnement des familles



# Sommaire

<b>1. Siecle Orientation</b>	<b>5</b>
1.1. Actions à effectuer avant la phase provisoire.....	5
1.2. Les étapes de la phase provisoire .....	8
1.3. Suivre les saisies .....	9
1.4. Échanges entre le service en ligne et Siecle Orientation .....	10
1.5. Affichage des intentions dans Siecle Orientation.....	11
1.6. Ouverture du conseil de classe.....	14
1.7. Affichage des avis provisoires .....	16
1.8. L'accusé de réception .....	17
1.9. Affichage des demandes et des réponses dans la fiche de dialogue à chaque étape de la procédure.....	19
1.10. Recommandations pour la phase provisoire .....	21
1.11. Points de vigilance pour la phase définitive .....	22
1.12. Documentation d'accompagnement.....	22
<b>2. Service en ligne</b>	<b>24</b>
2.1. Connexion au service en ligne Orientation .....	24
2.2. Ouverture et fermeture du service en ligne Orientation .....	27
2.3. Saisie des intentions d'orientation.....	28
2.4. Validation des intentions d'orientation .....	45
2.5. Avis provisoires du conseil de classe, consultation et accusé de réception des familles .....	49
2.6. Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie .....	53
2.7. Connexion de l'élève .....	54



# 1. Siecle Orientation

## Gestion de la procédure d'orientation et du service en ligne

Vous trouverez ci-dessous des recommandations pour l'utilisation de Siecle Orientation et du service en ligne Orientation dans le cadre de la campagne d'orientation 2023-2024.

### 1.1. Actions à effectuer avant la phase provisoire

#### Compléter les adresses de courriel

Dans Siecle BEE, **compléter les adresses de courriel** de tous les représentants légaux de l'élève.

#### Fixer le découpage de l'année scolaire

Le découpage de l'année scolaire fixé en trimestre ou en semestre s'affiche dans la fiche de dialogue et dans le service en ligne Orientation.

The screenshot shows the 'SIECLE | Orientation' interface. The main content area is titled 'Paramétriser - Repères temporels'. A message states: 'Le découpage de l'année scolaire de l'établissement est affiché (trimestre ou semestre) dans la fiche de dialogue. Les dates de retour des fiches de dialogue "papier" à l'établissement sont indiquées dans la fiche de dialogue.' Below this, there is a section 'Fixer les repères temporels' and a section 'Découpage de l'année scolaire' with the instruction 'Sélectionnez le découpage de l'année scolaire dans votre établissement.' Two radio buttons are present: 'Trimestre' (selected) and 'Semestre'. Below that is the section 'Dates de retour des fiches de dialogue "papier"' with the instruction 'Indiquez les dates de retour souhaité (indication facultative)'. At the bottom, there are two date input fields: 'jj/mm/aaaa Avis provisoires' and 'jj/mm/aaaa Réponses'. At the very bottom, there are 'SAUVEGARDER' and 'ANNULER' buttons.

## Paramétrer les enseignements de spécialité

Dans Siecle Orientation, **avant l'ouverture de la phase provisoire, paramétrer les enseignements de spécialité** qui seront proposés aux élèves dans l'établissement à la rentrée prochaine.

En fonction du paramétrage, deux listes complémentaires d'enseignements de spécialité seront affichées aux familles sur le service en ligne Orientation, la liste des enseignements proposés dans l'établissement et celle des enseignements non proposés dans l'établissement. Si ce paramétrage n'est pas effectué, les deux listes seront identiques et comprendront tous les enseignements de spécialité existants.

Le bouton **Réinitialiser** est affiché lorsqu'il n'y a aucune demande saisie, il permet de décocher la sélection des enseignements de spécialité et bloque l'affichage du message suivant :

 Veuillez choisir au minimum 4 spécialités. Cocher plusieurs déclinaisons au sein d'une même spécialité ARTS ou LLCER ou LLCA compte uniquement pour 1 choix.



The screenshot shows the 'SIECLE | Orientation' web application. The main navigation bar includes 'Accueil', 'Suivre la procédure', 'Phase provisoire', 'Niveau 1re', and 'Paramétrer'. The current page is titled 'Paramétrer - Enseignements de spécialité proposés dans l'établissement'. A 'RÉINITIALISER' button is visible. An information message states: 'Vous devez sélectionner avant la phase provisoire les enseignements de spécialité proposés dans votre établissement pour leur affichage dans le service en ligne orientation (transfert dans la nuit). La liste peut être actualisée au cours de la campagne d'orientation.' Below this is a table titled 'Liste des enseignements de spécialité proposés dans l'établissement à la rentrée prochaine'. The table is divided into two sections: '- ARTS -' and '- LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER) -'. The 'ARTS' section lists: ARTS DU CIRQUE, ARTS PLASTIQUES, CINÉMA-AUDIOVISUEL, DANSE, HISTOIRE DES ARTS, MUSIQUE, and THÉÂTRE. Each item has an unchecked checkbox. The 'LLCER' section is currently empty. The footer contains 'MENJ | SIECLE | ORIENTATION | 23-A-1.0-4 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE'.



## Compléter les champs personnalisables des flyers dédiés

Les flyers sont mis à disposition sur l'intranet Pléiade, vous pouvez les compléter avec les dates d'ouverture et de fermeture de chaque phase sur le service en ligne Orientation et les dates des conseils de classe, puis les diffuser aux familles.

Chaque phase est ouverte et fermée automatiquement sur le service en ligne Orientation selon le calendrier paramétré par le service académique d'information et d'orientation. Ce calendrier est visible par l'établissement dans Siecle Orientation.

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Niveau 1re | Paramétrer

### Tableau de bord

#### Message du service académique

La campagne d'orientation est ouverte

#### Calendrier de l'orientation

PHASE PROVISoire	PHASE DÉFINITIVE
1 <sup>er</sup> semestre ou 2 <sup>e</sup> trimestre. Du 15/09/2023 au 22/12/2023	2 <sup>e</sup> semestre ou 3 <sup>e</sup> trimestre. Du 11/04/2024 au 12/07/2024

#### Suivi des saisies de 2<sup>de</sup> GT

45 Elèves de 2<sup>de</sup> GT  
0 Hors Procédure

MENI | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.8 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE

## Ouvrir le service en ligne orientation dans Vie de l'Établissement

Le service en ligne Orientation doit être ouvert dans **Vie de l'Établissement** pour permettre l'affichage de la brique Orientation sur Scolarité Services.

Tableau de bord | Enseignements | Emploi du temps | Initialisation / Mise à jour | Commun | Services en ligne

### Tableau de bord

Pour ouvrir ou fermer vos services en ligne, passez directement sur la partie droite de votre écran.

- L'offre de services en ligne s'enrichit. Vous pouvez mettre à destination des familles le **certificat de scolarité**, des **autorisations de sortie scolaire**, ou de **droit à l'image**. Pour ces deux derniers, certaines informations déjà saisies dans vos logiciels d'emploi du temps ou de vie scolaire sont nécessaires. Afin de bénéficier automatiquement des liens enseignants-élèves actualisés depuis vos éditeurs, cliquez sur « Choisissez votre mode de fonctionnement » pour lancer le paramétrage initial. Les utilisateurs Siecle n'ont aucune action à effectuer.
- Si vous envisagez d'utiliser la suite SIECLE + (Cahier de Textes, Vie scolaire, Évaluation...), cliquez sur « Choisissez votre mode de fonctionnement » pour lancer le paramétrage initial. Une fois le paramétrage terminé, vous devrez ouvrir les applications pour les utiliser.

Choisissez votre mode de fonctionnement | Initialiser Vie de l'établissement

Vous allez paramétrer Vie de l'établissement en mode guidé. Pour débiter, cliquez sur :

**CHOISISSEZ VOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT**

#### Services en ligne

Affectations après la 3 <sup>e</sup>	OUVERT
Folios	FERMÉ
Bourse de lycée	OUVERT
Cahier de textes	FERMÉ
Demandes d'autorisation	FERMÉ
Documents	FERMÉ
Emploi du temps	FERMÉ
Évaluation	FERMÉ
Fiche de renseignements	OUVERT
Folios	FERMÉ
Livret scolaire (CP - 3 <sup>e</sup> )	FERMÉ
Livret scolaire du lycée	FERMÉ
<b>Orientation</b>	<b>OUVERT</b>
Partenaires des familles	OUVERT
Parcours inclusif	OUVERT
Vie scolaire	FERMÉ

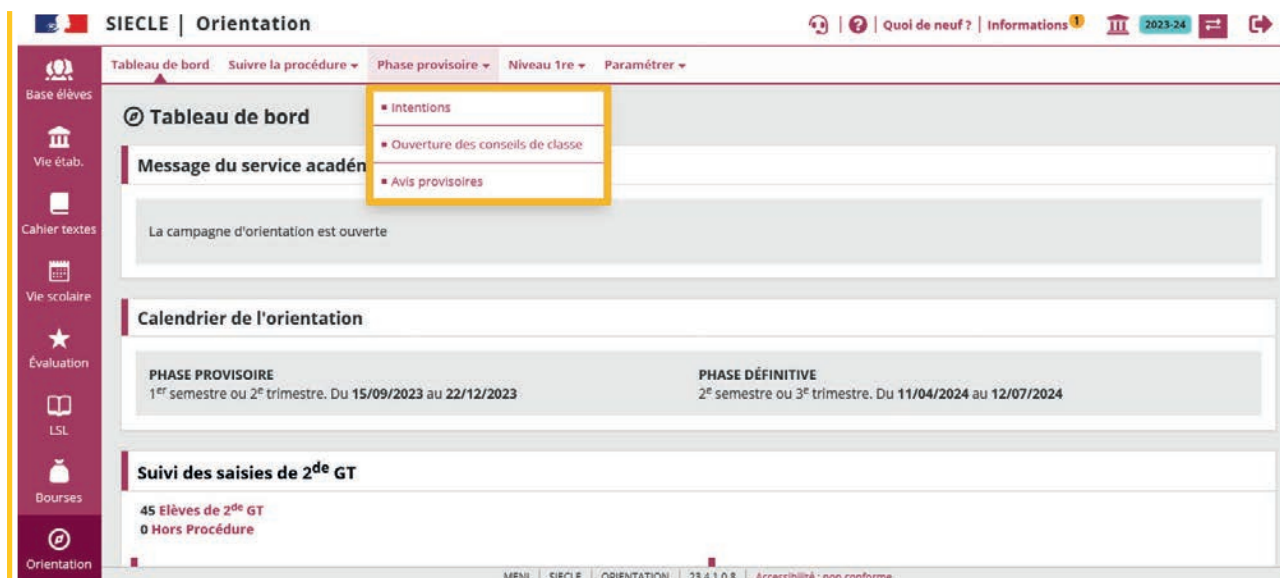
MENI | SIECLE | VIE DE L'ÉTABLISSEMENT | 23.4.1.0.4 | Accessibilité : non conforme | Mentions Informées

Dès la fermeture du service Orientation dans Vie de l'Établissement, la brique Orientation n'est plus visible sur Scolarité Services.



## 1.2. Les étapes de la phase provisoire

Suivi des saisies des intentions, ouverture des conseils de classe, saisie des avis provisoires dans Siecle Orientation.



Saisie des intentions, consultation et accusé de réception des avis provisoires dans le service en ligne Orientation.



## Mes services



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

**Phase provisoire**  
Intentions  
Courant 2<sup>e</sup> trimestre

**Phase provisoire**  
Avis provisoires  
Après le conseil de  
classe du 2<sup>e</sup>  
trimestre

**Phase définitive**  
Choix définitifs  
Courant 3<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Propositions  
Après le conseil de  
classe du 3<sup>e</sup>  
trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 1<sup>re</sup> générale ;
- 1<sup>re</sup> technologique ;
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté.

Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non.

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [Onisep](#) ;
- sur le site [Module lycée](#) .

Je saisis les intentions d'orientation


Une question, besoin d'aide ?

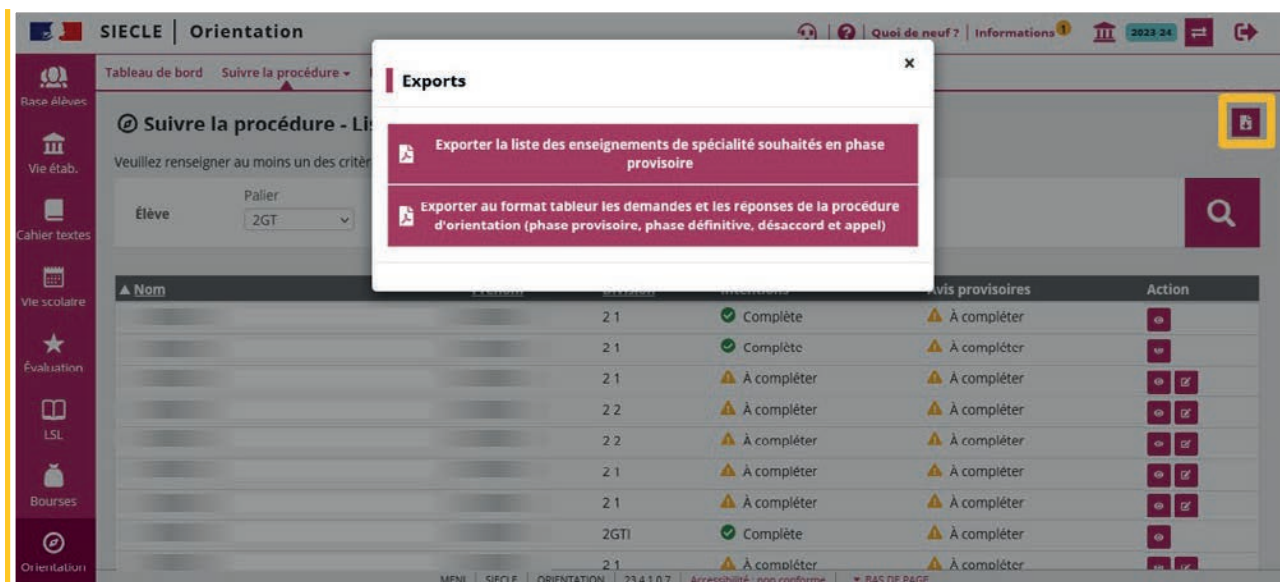
Assistance

### 1.3. Suivre les saisies

Le menu **Suivre la procédure** permet de suivre l'état des saisies et leurs détails pour chaque élève et les modifier si besoin.

The screenshot shows the SIECLE Orientation web application interface. The top navigation bar includes the SIECLE logo, the title 'Orientation', and various utility icons. A dropdown menu is open under 'Suivre la procédure', with 'Liste des élèves' highlighted. Below the menu, there are search filters for 'Elève', 'Pilier' (set to 2GT), 'Division', 'MEF', 'Nom', and 'Prénom'. The main content area displays a table with the following columns: Nom, Prénom, Division, Intentions, Avis provisoires, and Action. The table contains several rows of student data, with some rows showing 'Complète' status and others showing 'À compléter' with warning icons. The footer of the page includes 'MEN | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.7 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE'.

L'export  au format tableur de la liste des enseignements de spécialité envisagés pour les élèves ayant demandé une première générale ainsi que l'export des demandes et des réponses au cours de la procédure d'orientation (phase provisoire, phase définitive, désaccord et appel) permet de suivre le détail des saisies pour chaque élève. **Les enseignements de spécialité sont affichés dans l'ordre de leur saisie.**



## 1.4. Échanges entre le service en ligne et Siecle Orientation

Les intentions d'orientation peuvent être saisies par le chef d'établissement dans Siecle Orientation et dans le service en ligne Orientation par un représentant légal.

Les intentions saisies par le chef d'établissement ne sont visibles dans le service en ligne qu'à la consultation des avis provisoires.


La saisie des intentions dans le service en ligne n'est plus possible dès l'ouverture du conseil de classe, le message « Les avis provisoires du conseil de classe ne sont pas disponibles, votre établissement est en train de les saisir » est affiché.

Le lendemain de la saisie des avis provisoires, le représentant légal peut consulter les réponses du conseil de classe et accuser réception dans le service en ligne.

A chaque étape de la procédure d'orientation, les demandes et les réponses sont affichées dans Siecle Orientation, le service en ligne et dans la fiche de dialogue.

### Les repères des échanges

Dans l'écran **Intentions** le pictogramme  indique la saisie des intentions d'orientation par l'établissement dans Siecle Orientation.

Le pictogramme  vous indique qu'un représentant légal a saisi des intentions d'orientation dans le service en ligne. Ses nom et prénom sont indiqués ainsi que la date à laquelle la saisie a été effectuée dans l'écran de consultation des intentions.

Quand cela est nécessaire, vous avez la possibilité de modifier les intentions d'orientation saisies par les familles dans le service en ligne. Cette modification est possible dans Siecle Orientation à partir de l'ouverture des conseils de classe.

Le pictogramme 🏠 indique que la saisie TS a été modifiée par l'établissement, l'ouverture de l'historique 📄 affiche la saisie TS initiale

Un courriel est envoyé à chaque représentant légal les informant des modifications.

L'adresse utilisée pour l'expédition des courriels est une adresse générique configurée par les services académiques lors de l'installation de Siecle.

Le pictogramme 🗓️ indique qu'une saisie a été effectuée sur le service en ligne Orientation mais n'a pas pu être traitée avant l'ouverture du conseil de classe car elle a été saisie le jour même.

Le pictogramme 📧 indique la saisie des avis provisoires et l'accusé de réception par le représentant légal.

Le pictogramme 📧 indique que le représentant a accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe depuis le service en ligne Orientation.

## 1.5. Affichage des intentions dans Siecle Orientation

Les intentions saisies dans Siecle Orientation par le chef d'établissement ne sont pas visibles par les familles avant l'ouverture des conseils de classe.

The screenshot displays the 'SIECLE | Orientation' web application. The main heading is 'Phase provisoire - Intentions'. Below this, there is a search bar with the prompt 'Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous'. The search criteria include 'Elève', 'Palier' (set to '2GT'), 'Division' (set to '2.1'), 'MEF', 'Nom', and 'Prénom'. A search icon is visible on the right. Below the search bar is a table with columns 'Nom', 'Prénom', 'Division', and 'Action'. The table contains several rows of student data. To the right of the table is a detailed view of an intention, showing 'Date Intention(s)' as '27/09/2023' and a dropdown menu for '1re générale' under the heading '1re générale'. The footer of the page includes 'MEN | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.7 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE'.

## Affichage de l'origine de la saisie

L'origine de la saisie est indiquée dans l'écran de saisie des intentions de l'élève.

Les intentions saisies par le chef d'établissement dans Siecle Orientation sont affichées avec la date de la saisie.

The screenshot shows the SIECLE Orientation interface. The main heading is "Phase provisoire - Intentions". Below it, there is a search bar with fields for "Élève", "Palier" (set to 2GT), "Division", "MEF", "Nom", and "Prénom". A table lists students with columns for "Nom", "Prénom", "Division", and "Action". The "Origine de la saisie" section is highlighted with a yellow box, showing "Saisie par l'établissement le 27/09/2023". Below this, the "Intention(s) des représentants légaux" section shows "1re générale" and "PHYSIQUE-CHIMIE".

Les intentions saisies dans le service en ligne sont indiquées avec le nom du représentant légal ayant fait la saisie et la date.

The screenshot shows the SIECLE Orientation interface. The main heading is "Phase provisoire - Intentions". Below it, there is a search bar with fields for "Élève", "Palier" (set to 2GT), "Division", "MEF", "Nom", and "Prénom". A table lists students with columns for "Nom", "Prénom", "Division", and "Action". The "Origine de la saisie" section is highlighted with a yellow box, showing "Saisie TS effectuée par [nom] le 27/09/2023". Below this, the "Intention(s) des représentants légaux" section shows "1re générale" and "MATHÉMATIQUES" and "LITTÉRATURE ET LANGUE COC".

## Le transfert des données entre le service en ligne et Siecle Orientation

Les demandes saisies dans le service en ligne par les familles sont affichées dans Siecle Orientation après leur transfert. Le transfert des données entre le service en ligne et Siecle Orientation se fait dans la nuit suivant la saisie. Les intentions sont affichées avec l'origine de la saisie dans l'écran **Intentions**.

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Niveau 1re | Paramétrer

### Phase provisoire - Intentions

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève

Pallier: 2GT | Division: 2.1 | MEF: | Nom: | Prénom: [Rechercher]

Nom	Prénom	Division	Origine	Intentions	Date de mise à jour TS	Action
		2.1	🏠	1re générale 1re STI2D 1re STL 1re BT musique Voie PRO	25/09/2023	🗑️
		2.1	🏠	1re STAV Voie PRO	25/09/2023	🗑️
		2.1	🏢	1re générale		🗑️
		2.1		⚠️ À compléter		🗑️
		2.1		⚠️ À compléter		🗑️

MENJ | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.7 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE

Au moment du conseil de classe, les demandes affichées dans Siecle Orientation sont générées à partir des demandes saisies dans le service en ligne, écrasant les demandes déjà saisies en établissement si elles existent. L'établissement peut alors saisir la réponse du conseil de classe et si la famille l'a demandé modifier sa demande.

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Niveau 1re | Paramétrer

### Phase provisoire - Avis provisoires

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève

Division: 2.1 | MEF: | Nom: | Prénom: [Rechercher]

Nom	Prénom	Division	Action
		2.1	🗑️
		2.1	🗑️
		2.1	🗑️
		2.1	🗑️
		2.1	🗑️
		2.1	🗑️
		2.1	🗑️
		2.1	🗑️
		2.1	🗑️
		2.1	🗑️

#### Intentions

1re générale

- MATHÉMATIQUES
- ARTS PLASTIQUES
- PHYSIQUE-CHIMIE
- HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES
- ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES

Recommandations spécifiques aux enseignements de spécialité

Favorable  
Défavorable  
Réservé

MENJ | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.7 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE



## 1.6. Ouverture du conseil de classe

L'ouverture des conseils de classe dans Siecle Orientation permet de saisir les réponses du conseil de classe pour les élèves de la division et les représentants légaux ne peuvent plus saisir de demandes sur le service en ligne Orientation.

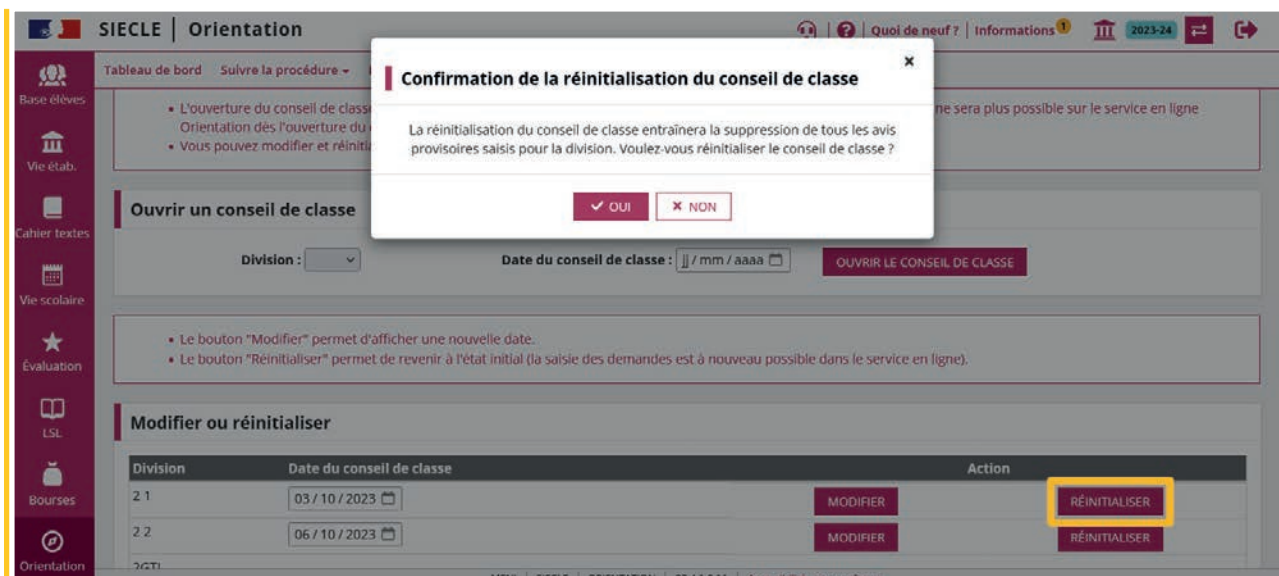
The screenshot shows the Siecle Orientation web application. A modal dialog box titled "Confirmation de l'ouverture du conseil de classe" is displayed in the center. The dialog contains the following text: "Toutes les familles des élèves de cette division n'ont pas encore télé saisi leurs intentions d'orientation. L'ouverture du conseil de classe ne permet pas de récupérer les intentions saisies ultérieurement via le service en ligne Orientation. Voulez-vous ouvrir le conseil de classe pour cette division ?". Below the text are two buttons: "OUI" (Yes) and "NON" (No). The background interface is dimmed, showing the "Phase provisoire - Ouvrir un conseil de classe" section with a "Division" dropdown set to "2.2" and a "Date du conseil de classe" set to "06/10/2023". A table below shows a list of divisions with columns for "Division", "Date du conseil de classe", and "Action".

Une intention saisie dans le service en ligne le jour de l'ouverture sera non traitée (transfert dans la nuit suivant la saisie).

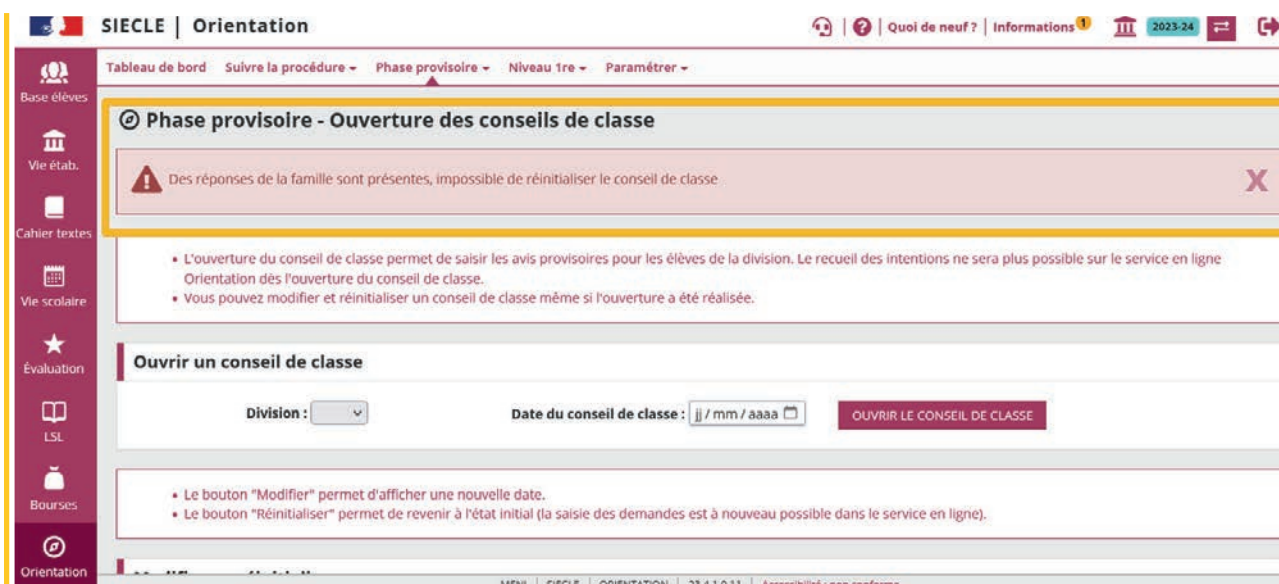
La date du conseil de classe peut être modifiée :

The screenshot shows the Siecle Orientation web application. The "Ouvrir un conseil de classe" section is visible, with a "Division" dropdown set to "2.2" and a "Date du conseil de classe" set to "06/10/2023". A "MODIFIER" button is highlighted with a yellow box. Below this section is a table with columns for "Division", "Date du conseil de classe", and "Action". The table contains three rows: "2.1" with date "03/10/2023", "2.2", and "2GTI". The "MODIFIER" button is highlighted in the "Action" column for the "2.1" row.

Le conseil de classe peut être réinitialisé, si des avis provisoires sont saisis cette action entraîne leur suppression.



La réinitialisation n'est pas possible si des familles ont accusé réception des avis provisoires, le bouton **Réinitialiser** est inactif et un message d'information s'affiche.



## 1.7. Affichage des avis provisoires

Les avis provisoires sont affichés dans Siecle Orientation et sont consultables dans le service en ligne le lendemain de la saisie.

SIECLE | Orientation

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Niveau 1re | Paramétrer

### Phase provisoire - Avis provisoires

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève

Division: 2.1 | MEF: | Nom: | Prénom: [Rechercher]

Nom	Prénom	Division	Action
		2.1	[Action]
		2.1	[Action]
		2.1	[Action]
		2.1	[Action]
		2.1	[Action]
		2.1	[Action]
		2.1	[Action]
		2.1	[Action]
		2.1	[Action]
		2.1	[Action]

#### Intentions

1re générale [Favorable]

- MATHÉMATIQUES
- LITTÉRATURE ET LCA - GREC
- PHYSIQUE-CHIMIE
- HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES
- ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES

Recommandations spécifiques aux enseignements de spécialité

MEN | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.7 | Accessibilité : non conforme

20 élément(s) trouvés(s)

biologie-écologie

1re STI2D [Favorable]

1re STL [Favorable]

1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique» [Favorable]

Accès à la voie professionnelle [Oui avec stage passer]

- Numérique ou logistique
- Demande de stage passerelle

#### Recommandations

1re STAV [Ajouter]

#### Motivations du conseil de classe

[Texte]

VALIDER | ANNULER | RETOUR À LA LISTE DES AVIS

Lorsque les représentants légaux se connectent pour consulter les avis et qu'ils n'ont pas encore été envoyés au service en ligne Orientation (la nuit suivant la saisie), le message suivant est affiché « **Les avis provisoires du conseil de classe ne sont pas disponibles, votre établissement est en train de les saisir** ».

## Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre

Les avis du conseil de classe ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir.

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

Les familles peuvent accuser réception suite à leur demande qui a été saisie dans le service en ligne ou dans Siecle Orientation par le chef d'établissement.

### 1.8. L'accusé de réception

L'accusé de réception donné dans le service en ligne s'affiche dans Siecle Orientation le lendemain de la saisie.

**SIECLE | Orientation**

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Niveau 1re | Paramétrer

### Phase provisoire - Avis provisoires

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève: Division: 2 1 | MEF: | Nom: | Prénom: [Rechercher]

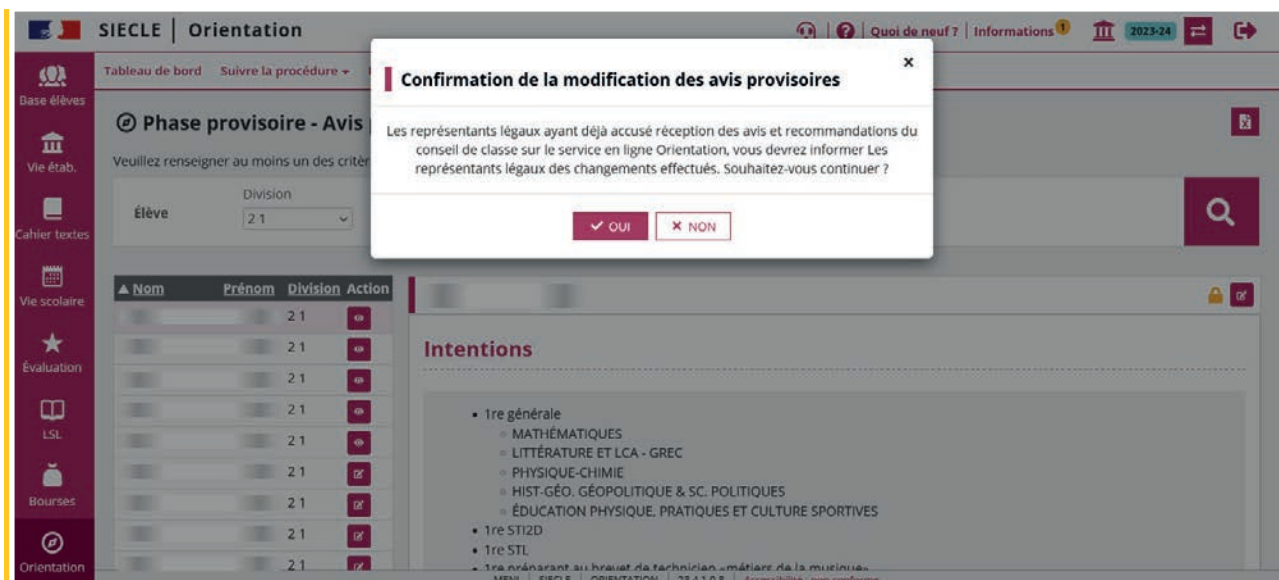
**Saisie globale des réponses** RÉPONDRE FAVORABLEMENT AUX ÉLÈVES SÉLECTIONNÉS

Nom	Prénom	Division	Intentions	Avis provisoires	Accusé de réception	Action
[Masqué]	[Masqué]	2 1	1re générale 1re STI2D 1re STL 1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique» Voie professionnelle	1re générale * 1re STI2D 1re STL 1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique» Voie professionnelle 1re STAV	[Accusé de réception]	[Action]
[Masqué]	[Masqué]	2 1	1re STI2D	1re STI2D 1re STL *	[Accusé de réception]	[Action]
[Masqué]	[Masqué]	2 1	1re générale	1re STAV *	[Accusé de réception]	[Action]

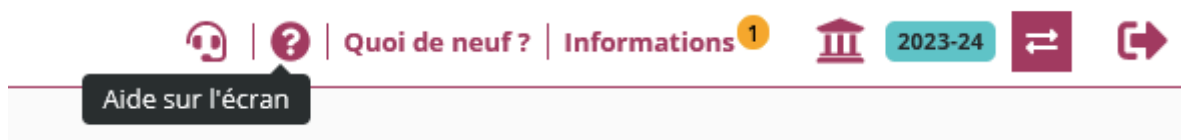
MENI | SIECLE | ORIENTATION | 23.4.1.0.8 | Accessibilité : non conforme



Le représentant légal ne peut accuser qu'une seule fois réception de l'avis du conseil de classe sur le service en ligne Orientation. Si vous le modifiez après qu'il a accusé réception, vous devrez l'informer des changements effectués.



Si vous souhaitez des précisions concernant le fonctionnement de Siecle Orientation, vous pouvez vous référer à l'aide en ligne accessible depuis le module (cliquer sur le lien situé en haut à droite de l'écran), ainsi qu'auprès de votre service académique d'information et d'orientation.





## 1.9. Affichage des demandes et des réponses dans la fiche de dialogue à chaque étape de la procédure

Les données saisies dans le service en ligne sont affichées dans la fiche de dialogue suite à l'ouverture du conseil de classe qui déclenche leur enregistrement dans Siecle Orientation. Les nom et prénom du représentant légal ayant fait la saisie sont mentionnés ainsi que la date de la saisie.

### Affichage de la demande de la famille saisie dans le service en ligne Orientation

Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation	
<b>Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :</b>	
<b>• Le passage en classe de 1<sup>re</sup> générale ou technologique :</b> <i>classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix</i>	
<b>1 <input checked="" type="checkbox"/> 1<sup>re</sup> générale</b>	
Enseignements de spécialité envisagés dans l'établissement :	
- Mathématiques	- LLCA Grec
- Physique-chimie	- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
Enseignement hors établissement le cas échéant : Éducation physique, pratiques et culture sportives	
<b>1<sup>re</sup> technologique</b>	
<input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
<input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> STD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqués
<input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> STHR	Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
<b>2 <input checked="" type="checkbox"/> 1<sup>re</sup> STI2D</b>	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
<b>3 <input checked="" type="checkbox"/> 1<sup>re</sup> STL</b>	Sciences et technologies de laboratoire
<input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> STMG	Sciences et technologies du management et de la gestion
<input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> ST2S	Sciences et technologies de la santé et du social
<input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> S2TMD	Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
<b>4 <input checked="" type="checkbox"/> 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »</b>	
<b>5 • <input checked="" type="checkbox"/> Un accès à la voie professionnelle (à préciser) :</b> Numérique ou logistique	
<input checked="" type="checkbox"/> Demande d'un stage passerelle	
À ..... le .....	
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :	
Demande(s) effectuée(s) par ..... le 27/09/2023 via le service en ligne	
À remettre au professeur principal de la classe pour le ...../...../.....	

## Affichage des avis provisoires

### Deuxième trimestre : AVIS PROVISoire(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE

*Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux*

• **Le passage en :**

**1<sup>re</sup> générale**                     Favorable     Défavorable     Réservé

**1<sup>re</sup> technologique**

• 1 <sup>re</sup> STAV	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Réservé
• 1 <sup>re</sup> STD2A	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Réservé
• 1 <sup>re</sup> STHR	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Réservé
• 1 <sup>re</sup> STI2D	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Réservé
• 1 <sup>re</sup> STL	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Réservé
• 1 <sup>re</sup> STMG	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Réservé
• 1 <sup>re</sup> ST2S	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Réservé
• 1 <sup>re</sup> S2TMD	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Réservé

**1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »**

Favorable     Défavorable     Réservé

Recommandation(s) du conseil de classe sur une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1 - 1<sup>re</sup> STAV

2 - .....

3 - .....

• **Accès à la voie professionnelle :**

Oui     Proposition d'un stage passerelle pour préparer le parcours  
 Non

*Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :*

.....  
.....  
.....  
.....

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés (1<sup>re</sup> générale)

Biologie-écologie

***Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3<sup>e</sup> trimestre / 2<sup>d</sup> semestre.***

## Affichage de l'accusé de réception donné dans le service en ligne

RETOUR DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION	
<b>J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.</b>	
Réponse en cas de proposition de stage passerelle :	
<input checked="" type="checkbox"/> Accord	<input type="checkbox"/> Refus
À ..... le .....	
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) : Accusé de réception donné par ..... le 03/10/2023 via le service en ligne	
À remettre au professeur principal de la classe pour le ...../...../.....	

### 1.10. Recommandations pour la phase provisoire

Il est nécessaire d'informer les représentants légaux si des modifications sont effectuées dans Siecle Orientation, dans les situations suivantes :

- modification des avis du conseil de classe alors que les représentants ont déjà accusé réception sur le service en ligne Orientation ;
- modification du paramétrage des enseignements de spécialité alors que les représentants ont déjà effectué leurs demandes sur le service en ligne Orientation ;
- un message d'alerte s'affiche si la sélection ne correspond plus aux enseignements de spécialité proposés et indique à la famille de modifier sa sélection, si elle n'est pas modifiée cela n'est pas bloquant.

Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vos intentions ont bien été validées  
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine:

**Rang 1**  
**Attention, merci de modifier votre sélection car elle ne correspond plus aux enseignements de spécialité proposés dans l'établissement.**

1<sup>re</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :  
- Arts plastiques ;  
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;  
- Humanités, littérature et philosophie ;  
- Mathématiques ;  
- LLCER Breton (hors établissement).

**Rang 2**

1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STL

## 1.11. Points de vigilance pour la phase définitive

Lors de la phase définitive, les saisies se déroulent dans l'ordre suivant : **choix définitifs des familles > propositions du conseil de classe > réponses des familles aux propositions du conseil de classe.**

**Les deux représentants légaux sont informés simultanément de la réponse saisie. Le représentant qui n'a pas fait la saisie est invité à s'adresser au chef d'établissement en cas de désaccord.**

La réponse saisie dans le service en ligne Orientation est transférée automatiquement vers Siecle Orientation. En revanche, **lorsque le service en ligne Orientation n'est pas utilisé, l'établissement doit bien penser à saisir cette réponse dans Siecle Orientation dans le menu dédié de saisie des réponses des familles.**

## 1.12. Documentation d'accompagnement

- Flyers à destination des familles.
- Guides à l'attention des établissements pour l'accompagnement des familles lors de la phase provisoire.
- Aide en ligne accessible depuis Siecle Orientation en cliquant sur le lien *Aide* situé en haut à droite de l'écran.
- Diaporama de présentation du service en ligne Orientation « Comment demander sa voie d'orientation après la 2<sup>de</sup> ».

### Assistance en ligne

- Une plateforme d'assistance nationale est mise à disposition des familles pour les questions techniques. La plateforme est accessible depuis le service en ligne Orientation à chaque étape de la saisie.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  



Ce service est réalisé par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.








[Education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)  [Franceconnect.gouv.fr](https://www.franceconnect.gouv.fr)  [Gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr) 

[Service-public.fr](https://www.service-public.fr)  [Eduscol.education.fr](https://www.eduscol.education.fr) 

[Accessibilité : partiellement conforme](#)  | [Mentions légales](#)  | [Mentions informatives](#) 

© Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse | version 23.4.0.0.6

Merci de vérifier que votre problème ne figure pas dans les rubriques ci-dessous :

 Le compte EduConnect	+
 L'orientation	-
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les questions sur les formations envisagées, prenez contact avec le professeur principal de votre enfant.</li><li>• Si l'avis du conseil de classe n'est pas disponible alors que le conseil de classe a déjà eu lieu, prenez contact avec l'établissement de votre enfant.</li><li>• Vous pouvez également lire des explications détaillées sur l'orientation <a href="#">après la 3e</a> et après <a href="#">la 2nde générale et technologique</a>.</li></ul>	
 L'affectation	+
 L'inscription	+
 La demande de bourse	+
 Le paiement des factures	+
 Le livret scolaire	+

Je n'ai pas trouvé la solution à mon problème

J'ai trouvé la solution à mon problème



## 2. Service en ligne

### Les étapes de la demande d'orientation

Ce guide vous présente le déroulement de la saisie des intentions d'orientation et de l'accusé de réception des avis du conseil de classe, afin que vous puissiez apporter aux familles l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin lors de la phase provisoire de la procédure d'orientation.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation, l'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

#### 2.1. Connexion au service en ligne Orientation

##### Accès avec l'adresse unique [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail national Scolarité Services à l'adresse unique [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr) :

- Le service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves eux-mêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- **le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception** de l'avis donné par le conseil de classe ;
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.



**ÉduConnect**  
Un compte unique pour les services numériques  
des écoles et des établissements

#### Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

#### Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

## Connexion avec un compte EduConnect ou FranceConnect

### Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Responsable d'élève

### Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

### Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

## Accès aux services en ligne dans le menu Mes services

### Informations générales

**Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...**

**Remarque :** Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu **Mes services**.

Retrouvez sur le portail **Scolarité Services** toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

**Dès l'école élémentaire :**

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

**À partir du collège :**

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail **Scolarité Services** s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu **Mes services**.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Le cas échéant le représentant légal peut sur son compte EduConnect :

- rattacher un enfant à son compte ;
- vérifier son adresse de messagerie.



## Accès de l'élève aux services en ligne dans le menu Mes services

Accueil Mes services

### Des services en ligne pour les élèves...

Dans le menu [Mes services](#), tu as accès à :

- Livret scolaire du CP à la 3e pour :
- voir tes différents bilans (bulletins, bilans de cycle) renseignés par les professeurs que tu as eus depuis le CP ;
- retrouver toutes les attestations de sécurité routière (dont l'ASSR 1 et 2 passées en 5e et 3e), du savoir nager et la certification numérique PIX (si tu es en 3e).

Tu peux télécharger tous ces documents. *Conserve-les, ils peuvent te servir plus tard...*

- Livret scolaire du lycée en 1re et terminale pour :
- consulter tes moyennes périodiques et annuelles, l'évaluation de tes compétences, l'appréciation annuelle de tes professeurs et l'avis de réussite au baccalauréat formulé par l'équipe pédagogique au jury du baccalauréat ;
- vérifier le contenu de ton livret scolaire avant sa transmission au jury du baccalauréat ;
- télécharger la version définitive après la proclamation des résultats (attention, il y a une date limite de mise à disposition du livret sur le service en ligne).

Et si ton établissement utilise les services en ligne **Siècle +**, tu peux aussi trouver :

- le cahier de texte
- ton emploi du temps
- tes résultats (évaluations, bulletins...)
- les informations liées à la **Vie scolaire** (absences, retards, punitions, sanctions, engagement...)

Retrouve ces services dans le menu [Mes services](#).

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

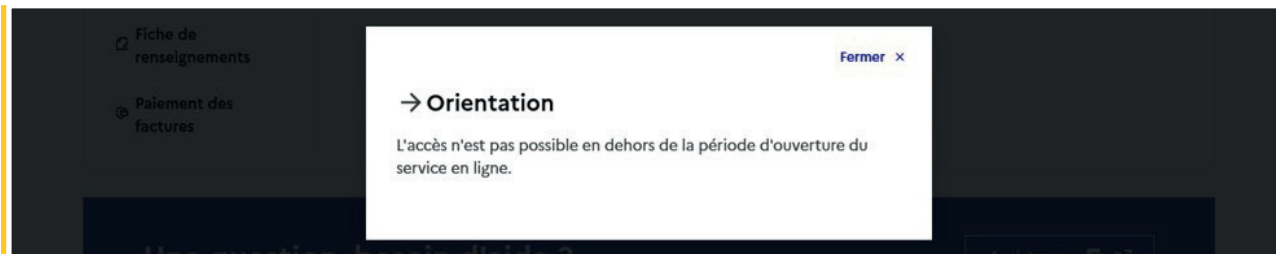
## 2.2. Ouverture et fermeture du service en ligne Orientation

Les dates d'ouverture et de fermeture sont fixées par le service académique d'information et d'orientation via le paramétrage de la phase provisoire et définitive dans Siècle Orientation. **Ces dates servent à ouvrir et fermer automatiquement les phases sur le service en ligne Orientation.**

Lorsque la campagne d'orientation n'est pas ouverte le service en ligne Orientation est inactif.



- le message suivant s'affiche :



Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, l'accès au service en ligne Orientation devient actif.



## 2.3. Saisie des intentions d'orientation

Sur la page d'accueil du service en ligne Orientation, un calendrier et une présentation de chaque phase permettent aux parents de se repérer dans les différentes étapes de la procédure d'orientation. Des liens vers des sites ressources sont proposés afin d'accompagner les familles et préciser leurs demandes d'orientation.

Chaque étape de l'orientation est présentée : saisie des intentions, consultation des avis provisoires et accusé de réception, saisie des choix définitifs, consultation et réponse aux propositions du conseil de classe.

### Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paieement des factures

<b>Phase provisoire</b> Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase provisoire</b> Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase définitive</b> Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase définitive</b> Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre
---	---	---	---

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 1<sup>re</sup> générale ;
- 1<sup>re</sup> technologique ;
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté.


Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable). Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non.

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif. Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'[Onisep](#) ;
- sur le site [Module lycée](#) .

**Je saisis les intentions d'orientation**

### Une question, besoin d'aide ?

Assistance 



Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation :

- il doit saisir au moins 1 intention ;
- il peut saisir jusqu'à 10 intentions : 1<sup>re</sup> générale (et enseignements de spécialité), 1<sup>re</sup> technologique (et série), 1<sup>re</sup> préparant au BT métiers de la musique et une demande d'accès à la voie professionnelle ;
- seule la 1<sup>re</sup> technologique peut être sélectionnée plusieurs fois ;
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les intentions doivent être validées afin qu'elles soient prises en compte ;
- les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la date indiquée par le chef d'établissement.

Le représentant légal est guidé dans sa saisie par des consignes précises. Le bouton **+ Ajouter une intention** ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à onze intentions. Quand les intentions sont validées, un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux.

**Mes services**

Actualités

Bourse de lycée

**Orientation**

Fiche de renseignements

Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**+ Ajouter une intention**

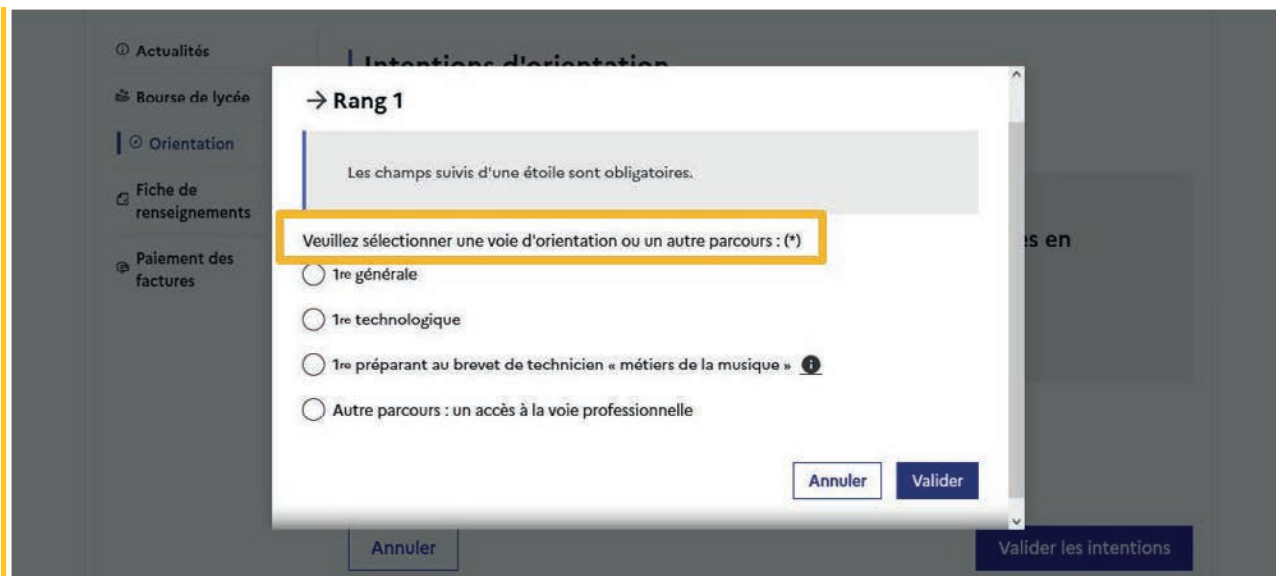
Annuler

Valider les intentions




*Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.*

Une question, **Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques**

La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence. Le rang peut être toutefois modifié.



## Modifier une intention

Les boutons   permettent de reclasser l'intention, le bouton  permet de supprimer la sélection, ils sont activés à partir de la saisie de deux intentions.

Le bouton  permet de modifier la sélection, il est activé dès la saisie d'une intention.

Mes services ⊙

- ⊙ Actualités
- 📄 Bourse de lycée
- ⊙ Orientation
- 📄 Fiche de renseignements
- 📄 Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**  
 Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
 Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
 Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**Rang 1**

1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STI2D

En cliquant sur la flèche la pop-up s'ouvre et l'intention peut être modifiée.



↑

↓

→

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions


Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?
Assistance  

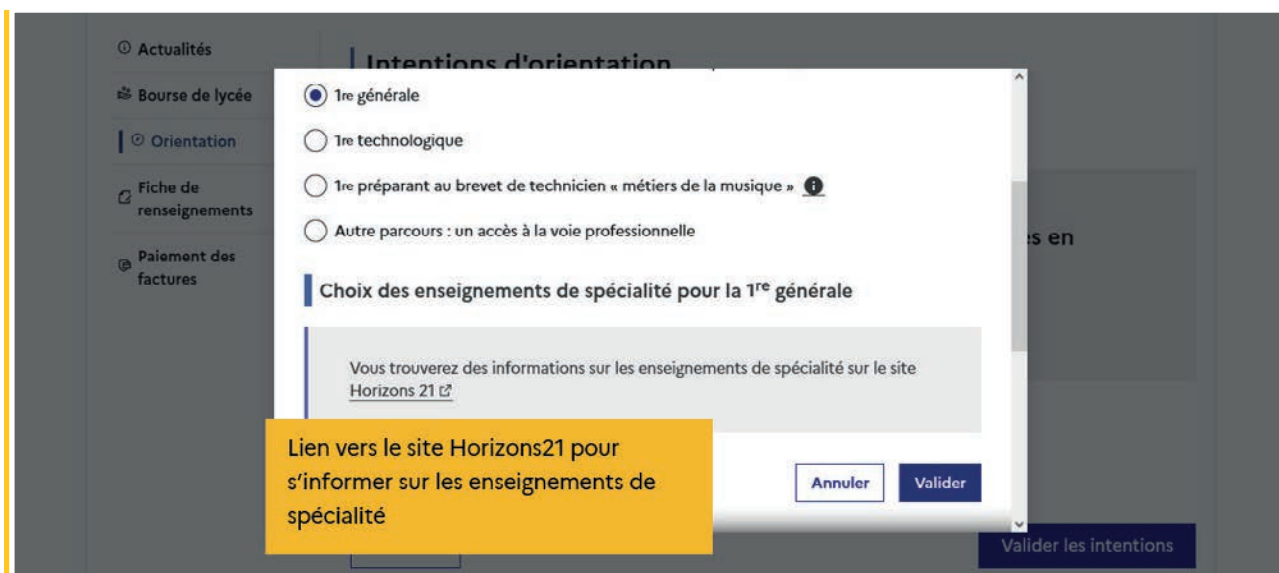
Le bouton  supprime toutes les intentions et permet de recommencer une nouvelle saisie.

Lorsque les intentions ont été validées, l'annulation efface uniquement les modifications en cours, la saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

## 1<sup>re</sup> générale

 Il est impératif de paramétrer les enseignements de spécialité proposés dans votre établissement à la rentrée prochaine avant le début de la phase provisoire et l'ouverture du service en ligne Orientation

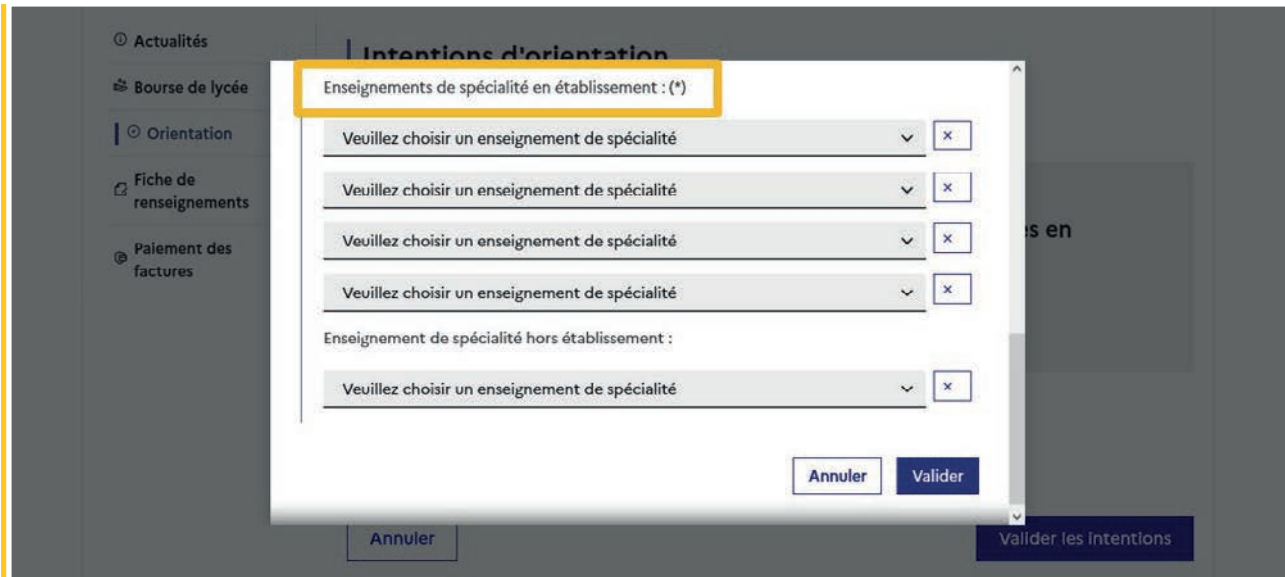
En choisissant une voie, les informations complémentaires, comme le choix des enseignements de spécialité, s'affiche en dessous de la sélection de la voie.



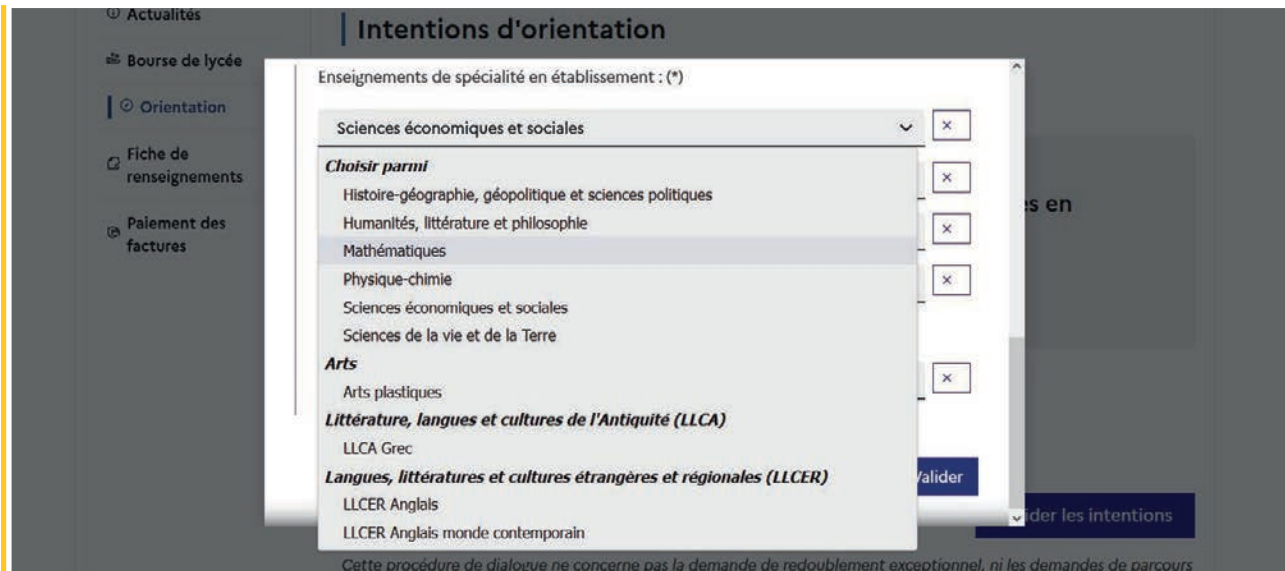
## Sélection des enseignements de spécialité

**En fonction du paramétrage effectué dans Siecle Orientation**, deux listes complémentaires d'enseignements de spécialité sont affichées aux familles, la liste des enseignements proposés dans l'établissement et celle des enseignements proposés hors de l'établissement à la rentrée prochaine.

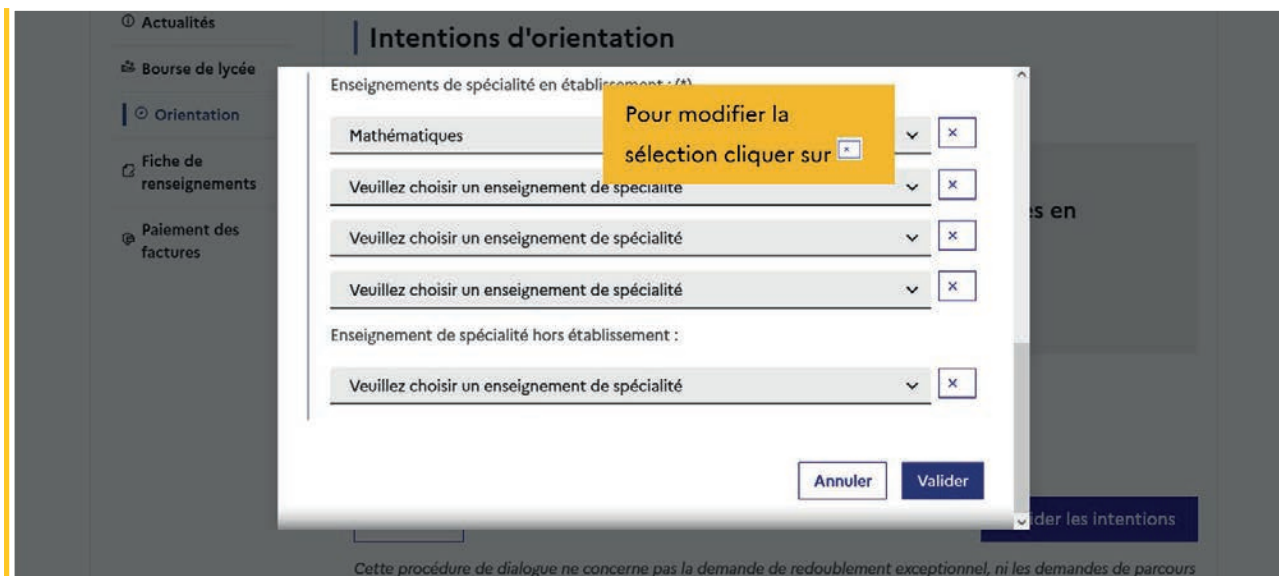
La sélection des enseignements de spécialité est présentée sous la forme de listes déroulantes « intelligentes ». Pour chacun des quatre choix et éventuellement d'un cinquième hors de l'établissement, le menu déroulant affiche la liste des enseignements de spécialité proposés, dès qu'un enseignement de spécialité est choisi, il n'est plus affiché pour le choix suivant.



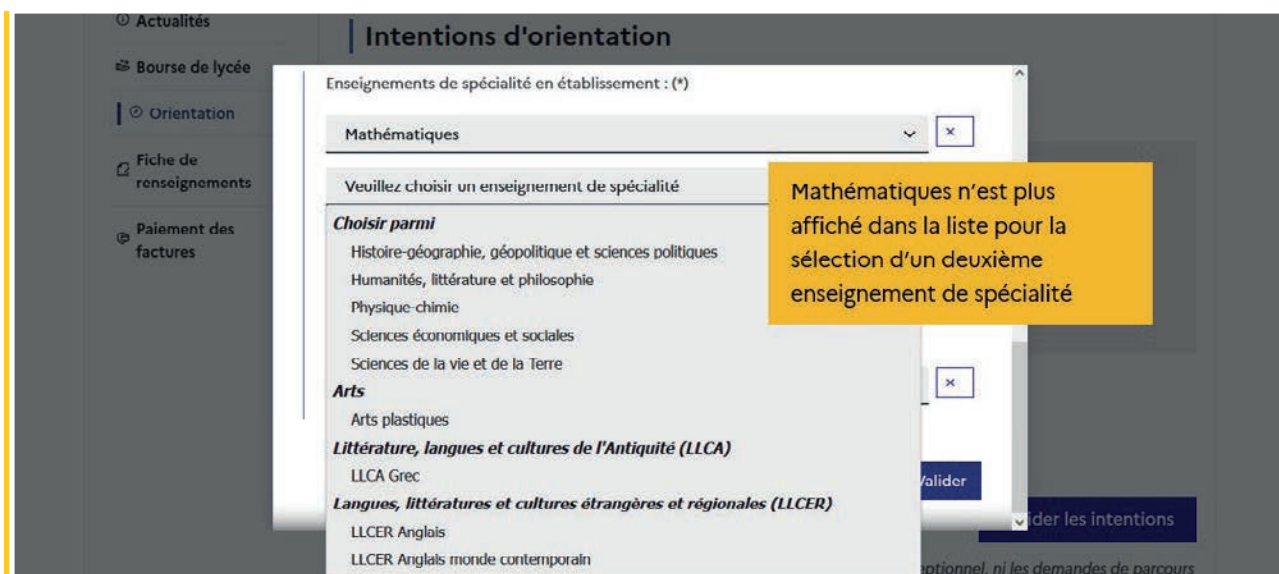
## Sélection de quatre enseignements de spécialité dans l'établissement



- l'enseignement de spécialité est affiché après la sélection ;

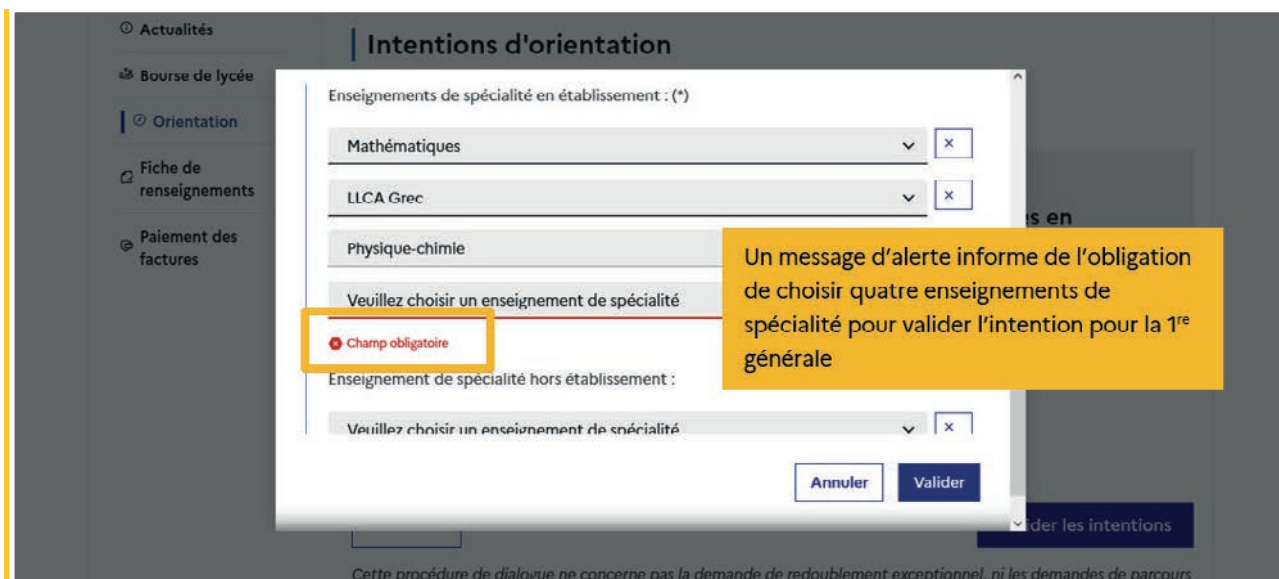


- l'enseignement de spécialité choisi, n'est plus affiché pour la sélection suivante ;



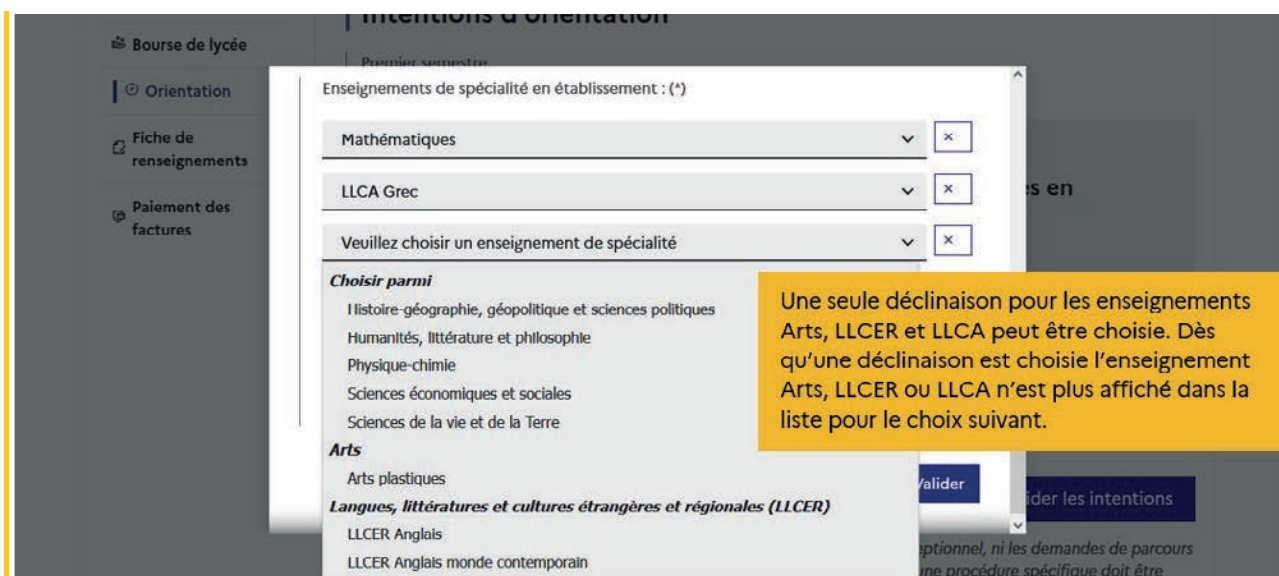


L'intention pour la 1<sup>re</sup> générale peut être validée uniquement avec la sélection de quatre enseignements de spécialité, l'ajout d'un cinquième enseignement n'est pas obligatoire et n'empêche pas la validation.



## Sélection d'un enseignement Arts, LLCER ou LLCA

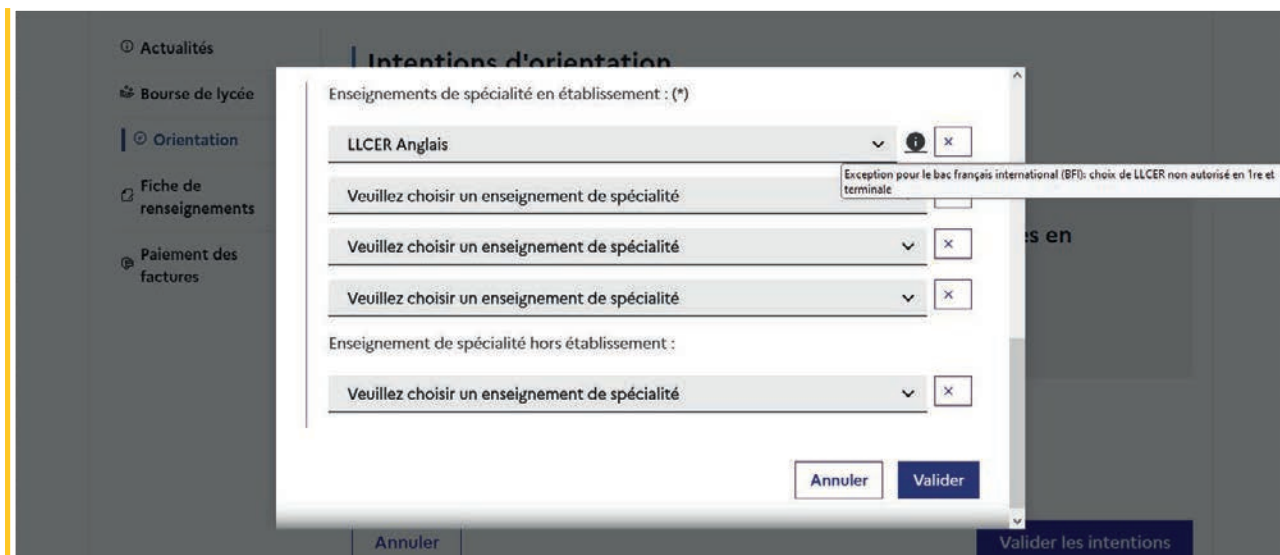
Une seule déclinaison peut être choisie pour ces enseignements de spécialité.



Il est possible de modifier ou supprimer la sélection et les enseignements de spécialité LLCA s'affichent à nouveau.

## Exception du choix LLCER pour le bac français international (BFI)

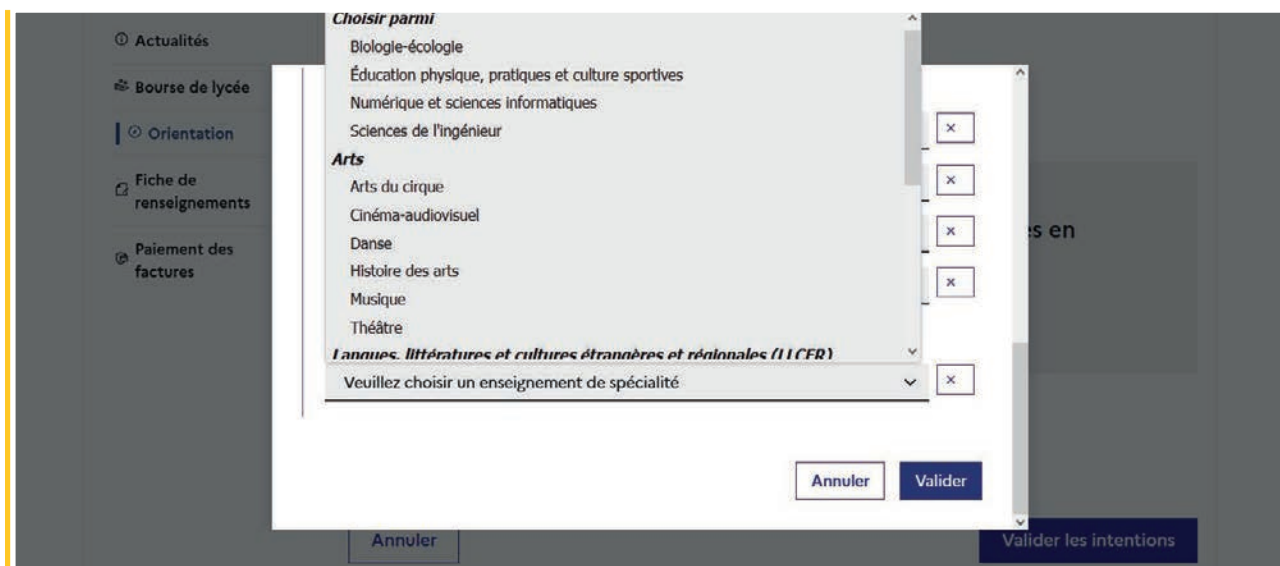
Une infobulle s'affiche à la sélection de LLCER pour les élèves **scolarisés en section internationale** afin de les informer du choix LLCER non autorisé pour les classes de premières et terminales menant au bac français international (BFI), le lien vers la page BFI de l'Onisep est inséré dans l'infobulle.



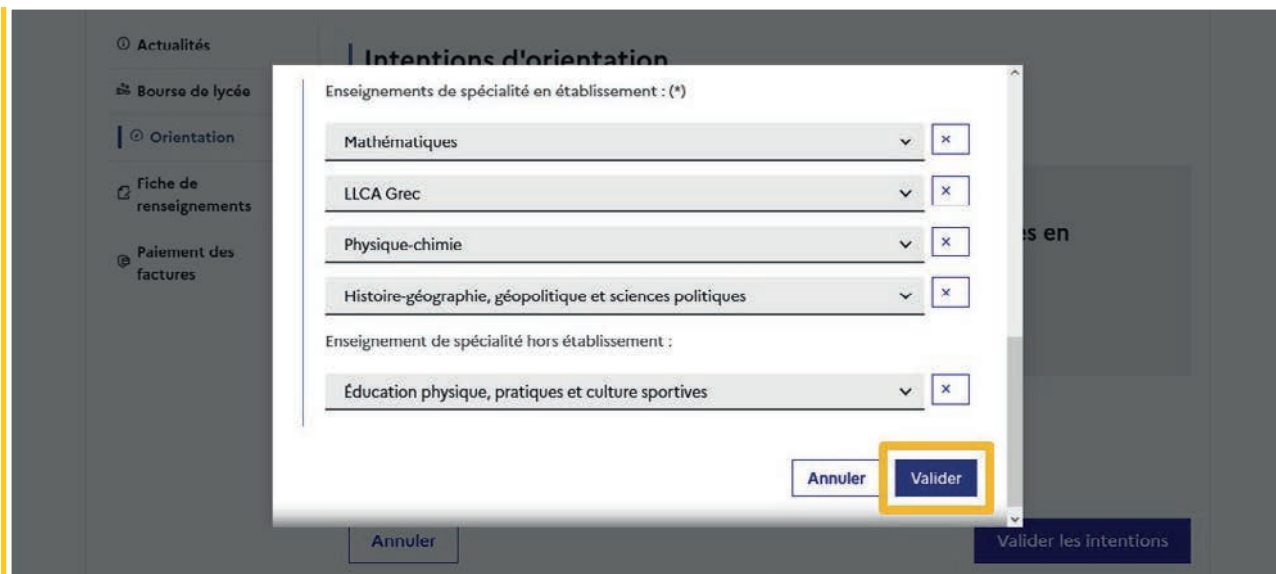
## Choix éventuel d'un cinquième enseignement de spécialité

Un cinquième enseignement de spécialité peut être choisi dans la liste des enseignements de spécialité hors de l'établissement.

La validation de l'intention de la 1<sup>re</sup> générale peut se faire sans la sélection d'un cinquième enseignement de spécialité.



Après la validation de l'intention de la 1<sup>re</sup> générale, le récapitulatif est affiché avec les enseignements de spécialité dans l'ordre de la saisie. Il est possible de valider l'intention choisie afin qu'elle soit prise en compte et terminer la saisie ou d'ajouter une intention pour une autre voie d'orientation ou de modifier la sélection.



Mes services
?

- ⦿ Actualités
- 👉 Bourse de lycée
- ⦿ Orientation
- 📄 Fiche de renseignements
- 💰 Paiement des factures

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**ⓘ** Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours. Vous pouvez en saisir jusqu'à 11. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

↑  
↓

**Rang 1**

1<sup>re</sup> générale

Enseignements de spécialité choisis :

- Mathématiques ;
- LLCA Grec ;
- Physique-chimie ;
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).

En cliquant sur la flèche la pop-up s'ouvre et l'intention peut être modifiée.

🗑️

→

+ Ajouter une intention

Annuler
Valider les intentions

*Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.*

Une question, besoin d'aide ?
Assistance 🗨️

## Sélection de plusieurs voies d'orientation

Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois, seule la voie technologique peut être demandée plusieurs fois, la saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

→ Rang 2

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

**Veillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)**

- 1<sup>re</sup> générale
- 1<sup>re</sup> technologique
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

**✖ Vous ne pouvez pas demander deux fois la même voie d'orientation.**

Annuler Valider

Annuler Valider les intentions

## 1<sup>re</sup> technologique

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

→ Rang 2

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

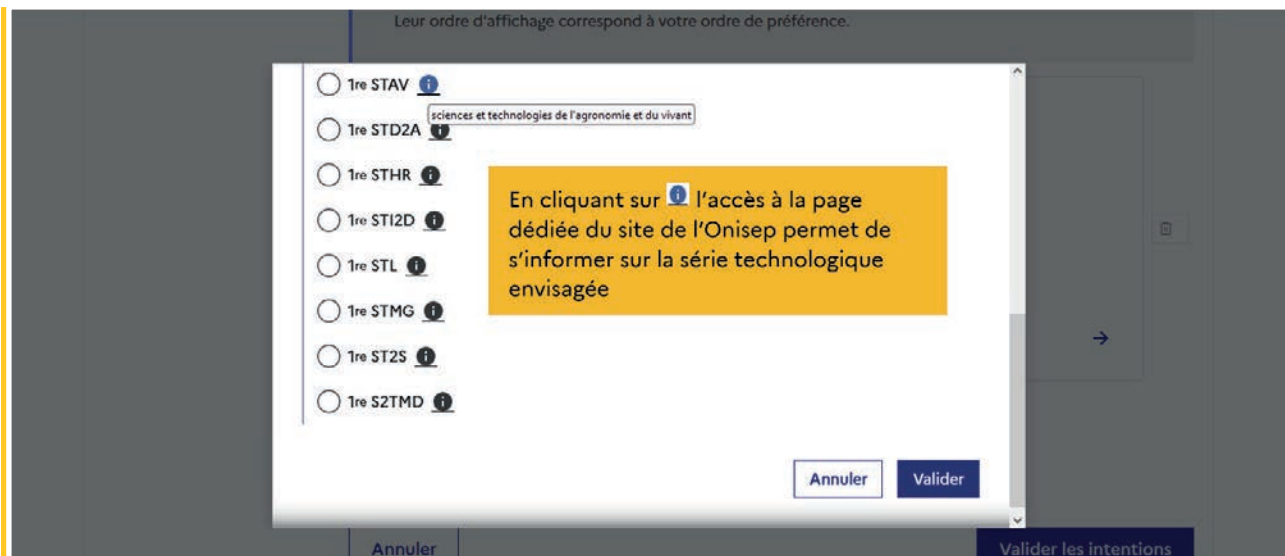
**Veillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)**

- 1<sup>re</sup> générale
- 1<sup>re</sup> technologique
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

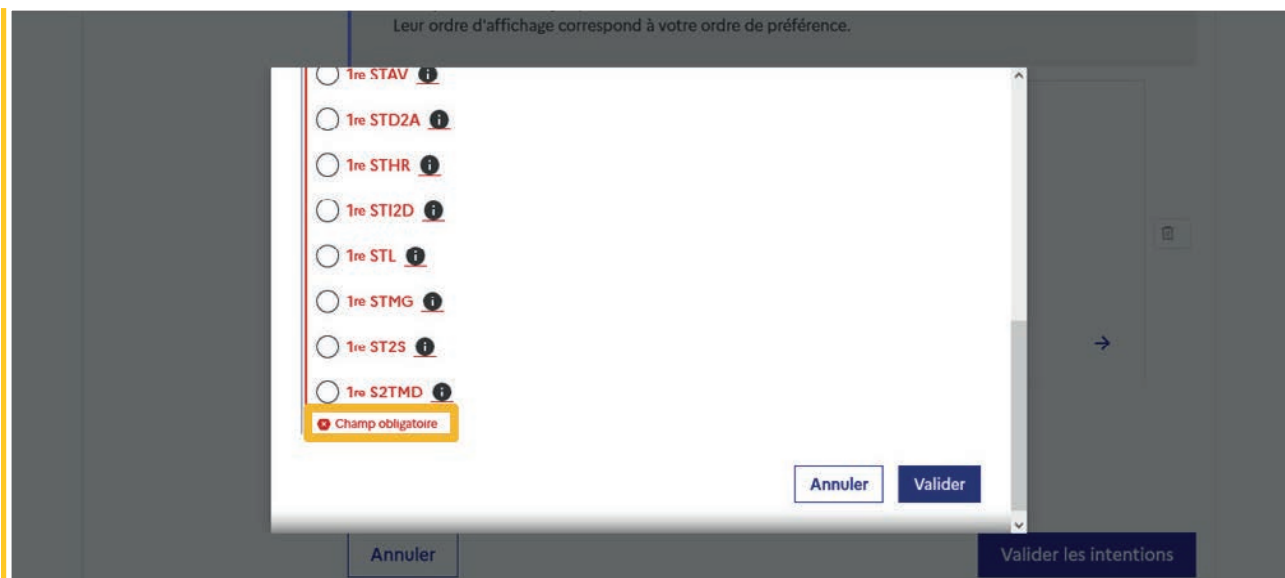
Annuler Valider

Annuler Valider les intentions

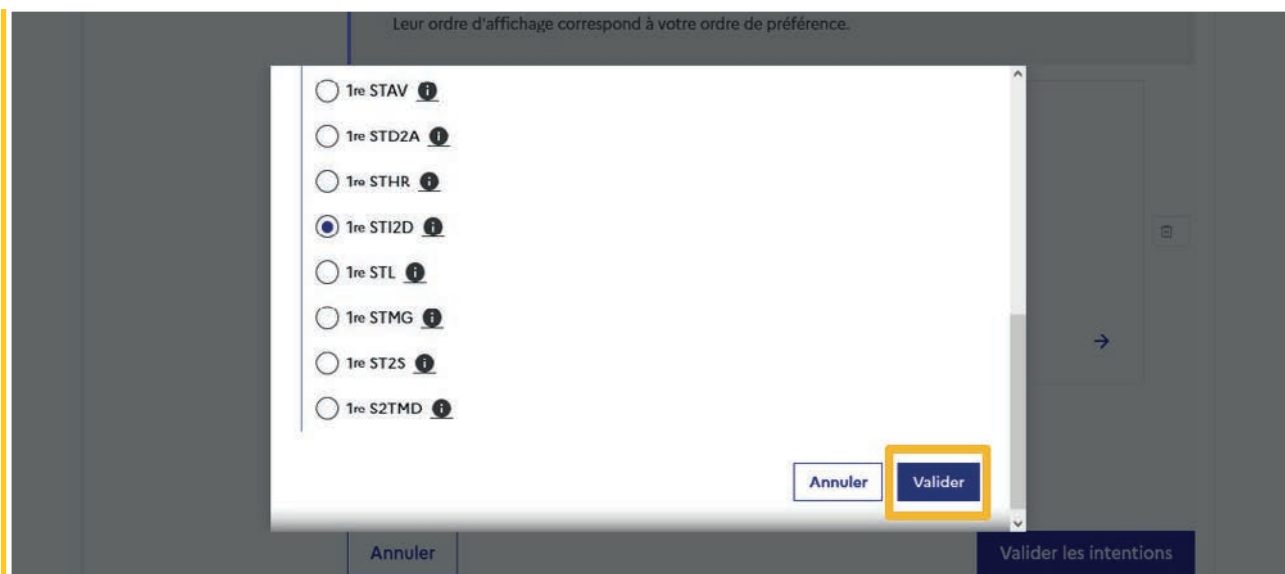
Après la sélection de la 1<sup>re</sup> technologique la série doit être indiquée, il est possible de choisir plusieurs séries technologiques et de hiérarchiser ces choix.



Le choix de la 1<sup>re</sup> technologique ne peut être validé sans indiquer la série.



La sélection de la série technologique doit être validée.





Le récapitulatif est affiché après la validation de la sélection de la série technologique.

## Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

#### Rang 1

1<sup>re</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :  
- Mathématiques ;  
- LLCA Grec ;  
- Physique-chimie ;  
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;  
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).

Les intentions peuvent être reclassées

Les intentions peuvent être supprimées

#### Rang 2

1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STI2D

Les intentions peuvent être modifiées

[+ Ajouter une intention](#)

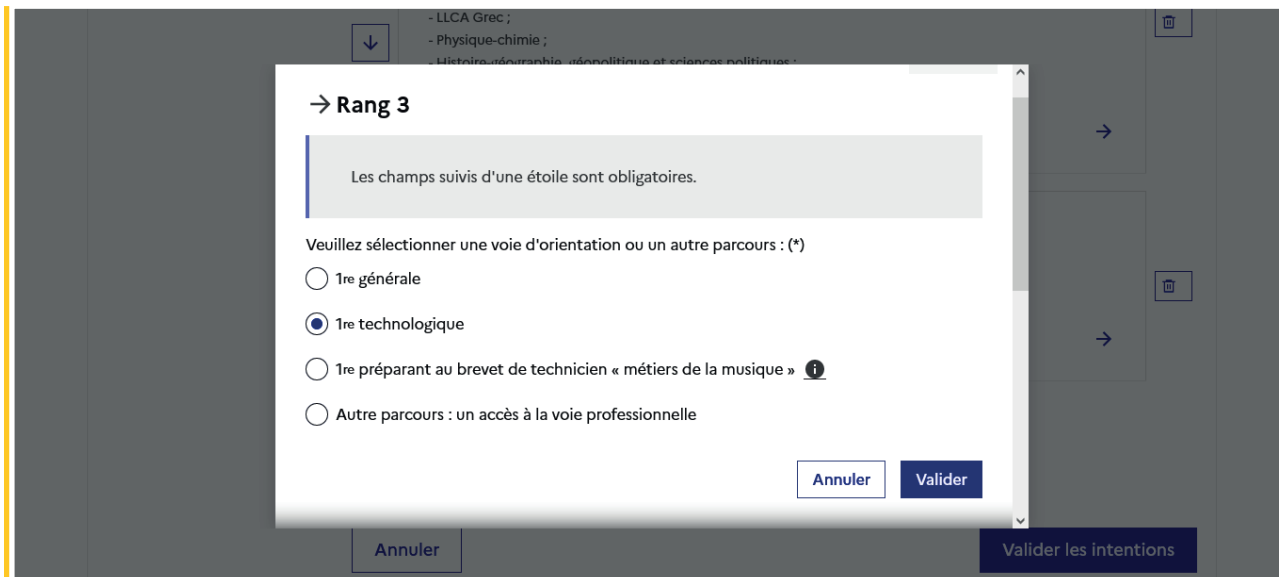
[Annuler](#) [Valider les intentions](#)

*Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.*

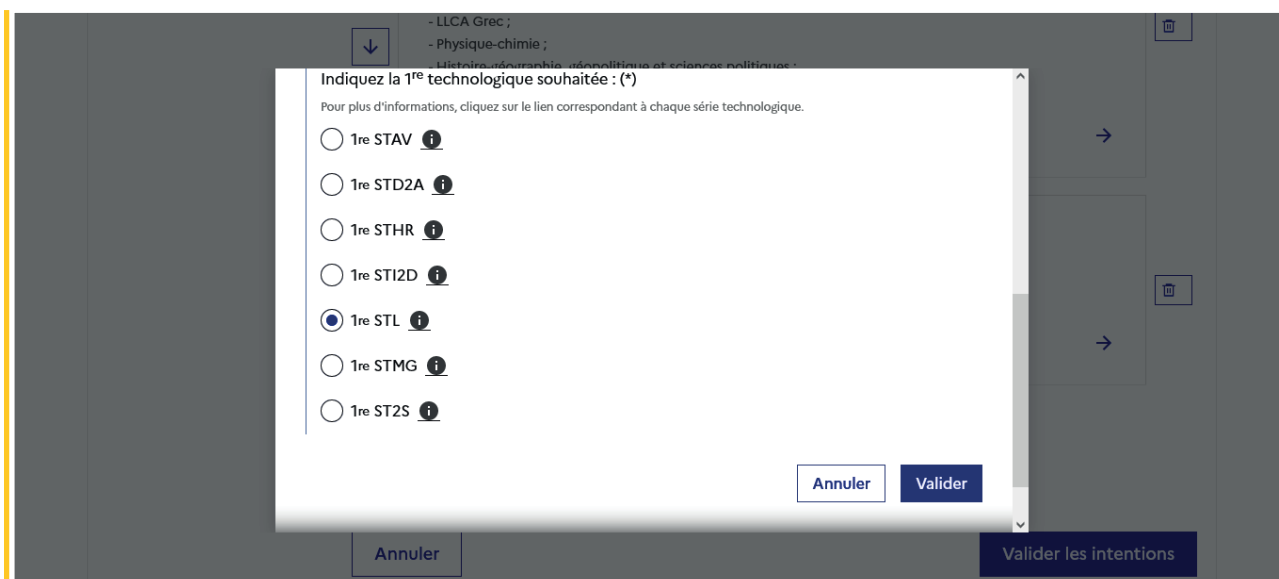
Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Ajout d'une série technologique :



Sélection de la série :



## 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien métiers de la musique

→ Rang 4

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)

- 1<sup>re</sup> générale
- 1<sup>re</sup> technologique
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

BT métiers de la musique

Annuler Valider

En cliquant sur ⓘ l'accès à la page dédiée du site de l'Onisep permet de s'informer sur le brevet de technicien

Il n'y a pas d'autres informations à indiquer pour le choix de la 1<sup>re</sup> BT

## Autre parcours : accès à la voie professionnelle

→ Rang 5

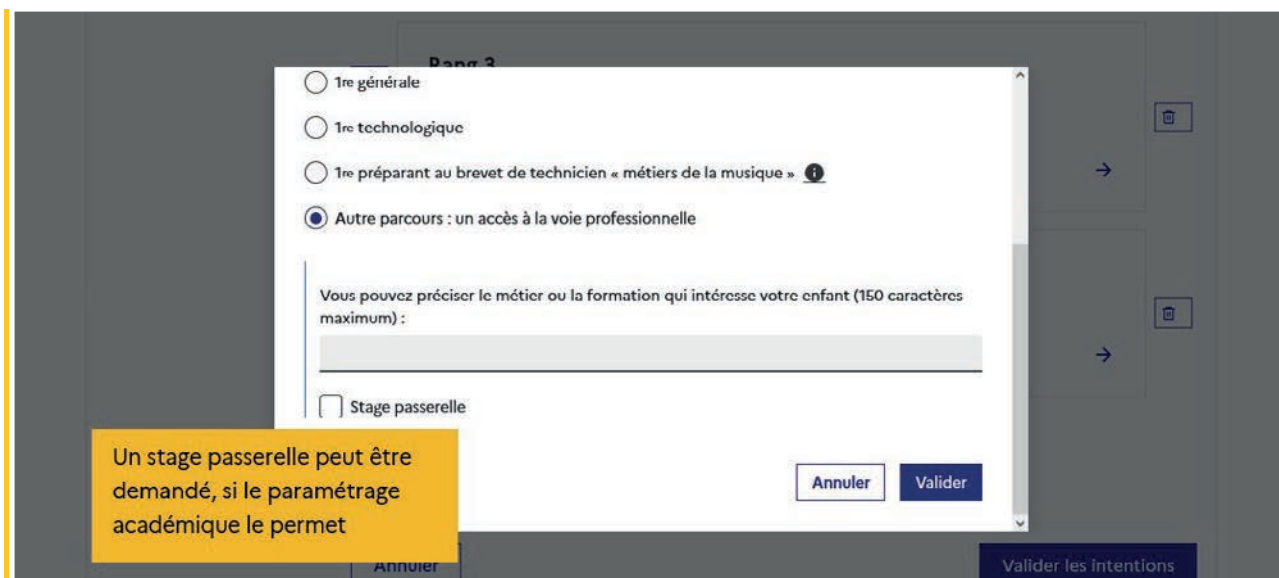
Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)

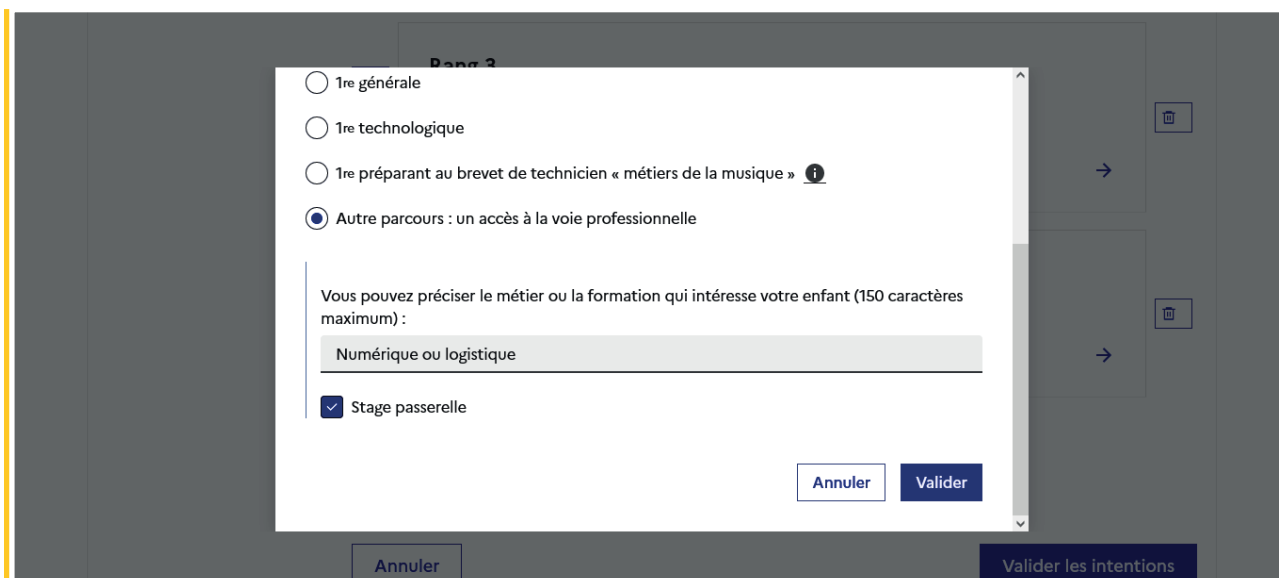
- 1<sup>re</sup> générale
- 1<sup>re</sup> technologique
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Annuler Valider

Annuler Valider les intentions



L'indication du métier ou de la formation n'est pas obligatoire.



Le récapitulatif des intentions saisies est affiché, il est possible de les modifier.

## Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRESENTANTS LEGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**Rang 1**  
1<sup>re</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :  
- Mathématiques ;  
- LLCA Grec ;  
- Physique-chimie ;  
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;  
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).

**Rang 2**  
1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STI2D

**Rang 3**  
1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STL

**Rang 4**  
1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

**Rang 5**  
Autre parcours : un accès à la voie professionnelle  
Métier ou formation : Numérique ou logistique  
Demande d'un stage passerelle

+ Ajouter une intention

Annuler Valider les intentions


*Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.*

Une question, besoin d'aide ? Assistance



L'annulation supprime toutes les intentions saisies et permet de recommencer la saisie.

## Mes services



- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**


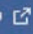
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

[+ Ajouter une intention](#)

[Annuler](#) [Valider les intentions](#)

*Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.*

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

## 2.4. Validation des intentions d'orientation

Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est affiché et doit être validé pour être enregistré.

**Mes services**

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LEGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**Rang 1**  
1<sup>er</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :  
- Mathématiques ;  
- LLCA Grec ;  
- Physique-chimie ;  
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;  
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).

**Rang 2**  
1<sup>er</sup> technologique : 1<sup>er</sup> ST12D

**Rang 3**  
1<sup>er</sup> technologique : 1<sup>er</sup> STL

**Rang 4**  
1<sup>er</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

**Rang 5**  
Autre parcours : un accès à la voie professionnelle  
Métier ou formation : Numérique ou logistique  
Demande d'un stage passerelle

+ Ajouter une intention

Annuler

**Les intentions ne sont pas enregistrées sans la validation**

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance



Si le représentant légal ne valide pas les intentions saisies, celles-ci ne seront pas enregistrées : il n'y aura pas de courriels récapitulatifs ni de synchronisation avec Siecle Orientation.

Vous pouvez visualiser dans Siecle Orientation les familles pour lesquelles il n'y a pas de saisies enregistrées, et les accompagner pour formuler leurs intentions d'orientation.

Un récapitulatif et un message sont affichés après la validation des intentions :

- transmission d'un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies à chaque représentant légal ;
- possibilité de modifier les intentions d'orientation saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

### Modification des intentions

Seul le représentant ayant saisi les intentions peut apporter des modifications

Le bouton **Modifier les intentions** permet d'activer la modification. Les intentions peuvent être reclassées, supprimées ou modifiées en cliquant sur les icônes correspondantes. La saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vos intentions ont bien été validées**  
Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.  
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

### Rang 1

1<sup>er</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :  
- Mathématiques ;  
- LLCA Grec ;  
- Physique-chimie ;  
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;  
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).

### Rang 2

1<sup>er</sup> technologique : 1<sup>er</sup> STI2D

Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la date de fermeture du service indiquée par le chef d'établissement

### Rang 3

1<sup>er</sup> technologique : 1<sup>er</sup> STL

### Rang 4

1<sup>er</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

### Rang 5

Autre parcours : un accès à la voie professionnelle  
Métier ou formation : Numérique ou logistique  
Demande d'un stage passerelle

Modifier les intentions

Le bouton Modifier les intentions active la modification

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement de particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.



Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève, le courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

**Phase provisoire**  
Intentions  
Courant 2<sup>e</sup> trimestre

**Phase provisoire**  
Avis provisoires  
Après le conseil de  
classe du 2<sup>e</sup>  
trimestre

**Phase définitive**  
Choix définitifs  
Courant 3<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Propositions  
Après le conseil de  
classe du 3<sup>e</sup>  
trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 1<sup>re</sup> générale ;
- 1<sup>re</sup> technologique ;
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté.

Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non.

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'[Onisep](#) ;
- sur le site [Module lycée](#) .

Je consulte ma saisie

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

## Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

**Objet :** [ORIENTATION] Saisie des intentions d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 20/09/2023 à 14:37, nous vous confirmons par ce message que votre(vos) intention(s) d'orientation a(ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève Prénom NOM.

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 1<sup>re</sup> générale

Enseignements de spécialité choisis :

- Mathématiques
- LLCA Grec
- Physique-chimie
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Education physique, pratiques et culture sportives (Hors établissement)
- Rang 2 : 1<sup>re</sup> STI2D
- Rang 3 : 1<sup>re</sup> STL
- Rang 4 : 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien «métiers de la musique»
- Rang 5 : Voie professionnelle

Précision : Numérique ou logistique

Demande de stage passerelle

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement). Le cas échéant le second représentant légal est également informé des intentions enregistrées.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement



## Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

**Objet :** [ORIENTATION] Saisie des intentions d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 20/09/2023 à 14:37 par M. Prénom NOM, nous vous informons par ce message que l'(les) intention(s) d'orientation a(ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève Prénom NOM.

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 1re générale

Enseignements de spécialité choisis :

- Mathématiques
- LLCA Grec
- Physique-chimie
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (Hors établissement)
- Rang 2 : 1re STI2D
- Rang 3 : 1re STL
- Rang 4 : 1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique»
- Rang 5 : Voie professionnelle

Précision : Numérique ou logistique

Demande de stage passerelle

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

## 2.5. Avis provisoires du conseil de classe, consultation et accusé de réception des familles

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Après l'ouverture du conseil de classe dans Siecle Orientation et le lendemain de la saisie des avis provisoires, le représentant légal peut consulter les avis du conseil de classe.

Comme pour l'étape de saisie des intentions, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre.

### Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions
Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des établissements et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion et de s'informer sur les enseignements de spécialité pour la voie générale, les séries de bac pour la voie technologique et les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.

[Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe](#)

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

L'un ou l'autre représentant peut accuser réception des avis provisoires du conseil de classe, l'affichage des écrans est identique pour chacun à cette étape.



- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

## Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :



### Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

#### Rang 1 : 1<sup>re</sup> générale

Avis favorable

Enseignements de spécialité demandés :

- Mathématiques ;
- LLCA Grec ;
- Physique-chimie ;
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés :

Biologie-écologie

#### Rang 2 : 1<sup>re</sup> STI2D

Avis favorable

#### Rang 3 : 1<sup>re</sup> STL

Avis favorable

#### Rang 4 : 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

Avis favorable

#### Rang 5 : Autre parcours

Accès à la voie professionnelle : oui

Métier ou formation demandé : Numérique ou logistique

Demande d'un stage passerelle.

Proposition d'un stage passerelle pour préparer le parcours.

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1<sup>re</sup> STAV

### Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Réponse en cas de proposition de stage passerelle : (\*)

Accord  Refus

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (\*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

Les familles peuvent consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe

L'accusé de réception peut être effectué par l'un ou l'autre des représentants

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

## Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Réponse en cas de proposition de stage passerelle : (\*)

Accord  Refus

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (\*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

L'accusé de réception s'effectue en cochant la case puis en validant

Une fois l'accusé de réception saisi, il n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celui-ci. Les représentants légaux sont invités à prendre contact avec le chef d'établissement pour tout renseignement ou conseil.



- ① Actualités
- 🎓 Bourse de lycée
- | ① Orientation
- 📄 Fiche de renseignements
- 📄 Paiement des factures

## Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :



### Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

#### Rang 1 : 1<sup>re</sup> générale

##### Avis favorable

Enseignements de spécialité demandés :

- Mathématiques ;
- LLCA Grec ;
- Physique-chimie ;
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés :  
Biologie-écologie

#### Rang 2 : 1<sup>re</sup> STI2D

##### Avis favorable

#### Rang 3 : 1<sup>re</sup> STL

##### Avis favorable

#### Rang 4 : 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

##### Avis favorable

#### Rang 5 : Autre parcours

Accès à la voie professionnelle : oui

Métier ou formation demandé : Numérique ou logistique  
Demande d'un stage passerelle.

Proposition d'un stage passerelle pour préparer le parcours.

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1<sup>re</sup> STAV

### Retour des représentants légaux sur l'orientation

Réponse en cas de proposition de stage passerelle :

- Accord  Refus

a accusé réception des avis provisoires du conseil de classe le 03/10/23 à 09:26.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Je donne  
mon avis

SERVICES  
PUBLICS

Un message s'affiche lorsque le représentant a accusé réception de l'avis du conseil de classe

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

## 2.6. Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie

### Écran de consultation des intentions d'orientation

Accueil Mes services Contact

#### Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

#### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

La saisie a été effectuée par un autre représentant de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui. En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.

66 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Rang 1**  
1<sup>re</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :  
- Mathématiques ;  
- LLCA Grec ;  
- Physique-chimie ;  
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;  
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).

**Rang 2**  
1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> ST12D.

**Rang 3**  
1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STL.

**Rang 4**  
1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

**Rang 5**  
Autre parcours : un accès à la voie professionnelle  
Métier ou formation : Numérique ou logistique  
Demande d'un stage passerelle

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? Assistance

Comme dans le courriel récapitulatif des intentions saisies qu'il a reçu, il lui est indiqué qu'il doit se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions s'il souhaite apporter des modifications. En cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

## 2.7. Connexion de l'élève

### Écran de consultation des intentions d'orientation

The screenshot shows a web interface for 'Mes services' (My services) under the 'Orientation' (Orientation) category. The main heading is 'Intentions d'orientation' (Orientation intentions). Below this, it indicates 'Deuxième trimestre' (Second trimester) and 'DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.' (Request(s) from legal representatives / Orientation intention(s)). A prominent message in a yellow box states: 'La saisie doit être effectuée par un représentant légal.' (The entry must be made by a legal representative). Below this, a section titled 'Nous souhaitons pour la rentrée prochaine : ' (We wish for the next school year :') lists five options (Rang 1 to Rang 5) for the student's orientation. At the bottom, there is a blue bar with the text 'Une question, besoin d'aide ?' (A question, need help?) and an 'Assistance' button with a help icon.

Accueil Mes services

Mes services

Orientation

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

La saisie doit être effectuée par un représentant légal.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Rang 1**  
1<sup>ère</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :  
- Mathématiques ;  
- LLCA Grec ;  
- Physique-chimie ;  
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;  
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).

**Rang 2**  
1<sup>ère</sup> technologique : 1<sup>ère</sup> ST2D.

**Rang 3**  
1<sup>ère</sup> technologique : 1<sup>ère</sup> STL.

**Rang 4**  
1<sup>ère</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

**Rang 5**  
Autre parcours : un accès à la voie professionnelle  
Métier ou formation : Numérique ou logistique  
Demande d'un stage passerelle

Une question, besoin d'aide ? Assistance

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE**  
*Liberté Égalité Fraternité*

Ce service est réalisé par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.  
[Education.gouv.fr](#) [Franceconnect.gouv.fr](#) [Gouvernement.fr](#)  
[Service-public.fr](#) [Eduscol.education.fr](#)

Accessibilité : par défaut conforme [?](#) | Mentions légales [?](#) | Mentions informatives [?](#)

© Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse | version 23.4.0.0.6





